



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE du 6 avril 2014

A la Salle des Fêtes Place de l'Eglise 77940 - FLAGY

La séance est ouverte à 10 h par R. HALIGON, président de l'ASM-IDF qui donne la parole à M. DROUHIN, Maire de FLAGY. Celui-ci présente sa commune, les travaux qui ont été entrepris sur le bief du moulin (réaménagement des berges, passe à poissons, etc. ...), le moulin étant la propriété de la commune. Compte tenu des nombreux projets menés à bien, la commune de FLAGY est citée en référence : village actif, vie associative importante. Malheureusement, nous n'avons pu visiter le moulin de M. FRANCART, faute de temps, mais ce ne sera que partie remise.

Présents : 31 adhérents à jour de leur cotisation à la date de l'A.G.

Pouvoirs : 15 pouvoirs d'adhérents à jour de leur cotisation à la date de l'A.G.

L'assemblée compte donc 48 adhérents (dont 2 membres d'honneur) qui peuvent voter sur 78 adhérents et conjoints à jour de leur cotisation (dont 2 membres d'honneur).

1. RAPPORT MORAL

R. HALIGON présente son rapport moral :

- Remerciements aux membres du bureau pour le travail accompli
- Réalisation du petit journal par M. CAMPENON : toujours beaucoup de difficultés à obtenir des articles
- Gestion du site internet par M. CAMPENON
- Organisation des journées des moulins par D. BOMBAUD aidé de R. HALIGON : gros travail, investissement dans la réalisation de la plaquette
- Gestion de la vente des livres « l'Yerres et ses moulins » par G. LE MOIGN. La vente devient de plus en plus difficile
- Historique des moulins, cartes postales anciennes, réalisation de diaporamas et vidéos par M. CAMPENON
- Tenue d'expositions : il est urgent de nommer un responsable pour organiser des expositions où seraient présenter nos panneaux
- Délégations de rivières : remerciements aux délégués opérant sur : l'Ecole (D. BOMBAUD), le Petit Morin (H. BOURGEOIS), le Grand Morin (J. POT), le Lunain (C. YON), l'Orvanne (L. FERRARI), la Remarde (E. GAU et A.M. LAROCHE). Des rivières sont encore « orphelines », les candidats sont les bienvenus
- Participation aux CLE : tâche ingrate, car le représentant de l'ASM-IDF est face à une quarantaine d'administratifs hostiles aux moulins. Remerciements à D. BOMBAUD et J. POT qui participent respectivement à la CLE de l'Ecole et du Grand Morin
- Commission juridique : tâche très lourde, mais pourtant indispensable pour venir en aide aux propriétaires de moulins qui rappelons le doivent avoir impérativement une assistance juridique. Remerciements aux avocats des deux Fédérations
- Commission technique : elle se fond avec la commission juridique, car à des problèmes techniques seront presque toujours liés des conditions juridiques.
- Moulins à vent : les moulins à vent font partie de notre patrimoine au même titre que les moulins à eau. Ils nous posent moins de problèmes, mais nous ne les oublions pas
- Fédérations : notre association adhère aux deux Fédérations ce qui nous permet d'obtenir un maximum d'informations surtout en ce moment
- Siège social : à la Mairie de COMBS LA VILLE, ce lieu correspond mieux à notre activité. Remerciements à son député-maire M. GEOFFROY, pour son intervention concernant le contentieux de J. POT

- Voyage en Sarthe : belle réussite. Remerciements à notre adhérent J. DANIEL pour la réalisation d'un recueil très documenté sur nos visites. Il est proposé à la vente avec son accord.
- Annonce qu'il assure son dernier mandat (présidence pendant 6 ans). Penser d'ores et déjà à sa succession. Il assure qu'il apportera tout son soutien au futur Président, puisqu'il restera adhérent

Le rapport moral 2013 tel qu'il a été présenté par le Président Robert HALIGON est soumis au vote.
Vote à main levée : pour à l'unanimité.

2. RAPPORT FINANCIER (pièce jointe à l'invitation à l'AG)

Approbation des comptes de l'exercice 2013 présentés par A. LELAY, trésorière.
Elle donne en séance un rectificatif concernant le montant des intérêts du livret A.
Il est soumis au vote.

Vote à main levée : pour à l'unanimité.

Mme LE MOIGN attire l'attention sur l'affectation des excédents (décision gouvernementale), sous peine de se les voir confisquer.

M. DROUHIN nous fait remarquer que si l'association veut être plus à l'aise et entreprendre davantage, il faut se faire sponsoriser (monde de l'entreprise, EDF par exemple, le Crédit Agricole, ...).

3. RAPPORT SUR LE SITE INTERNET

M. CAMPENON commente les modifications qui ont été faites sur le site et notamment sur la page d'accueil : accès plus facile et direct. Les recherches à partir de la roue (en bas, à gauche) restent encore accessibles. La mise à jour est régulière.

4. ELECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Administrateurs rééligibles cette année : D. BOMBAUD – M. CAMPENON – A. HALIGON – A. LELAY – J. POT

A. HALIGON ne se représente pas.

Nouvelles candidatures : GAU Emmanuel et LAROCHE Anne-Marie

Il est procédé au vote à main levée : tous élus à l'unanimité.

Le conseil d'administration comprend désormais 15 membres :

D. BOMBAUD - H. BOURGEOIS - M. CAMPENON – B. DELAUNEUX – L. FERRARI – E. GAU - A. GIRON-TORRES - J. P. HUSSON - R. HALIGON – A.M. LAROCHE - A. LE LAY - G. LE MOIGN – J. POT - C. VERIN – C. YON

5. ELECTION DU BUREAU

En dehors de la réunion de l'A.G., il est procédé à l'élection des membres du bureau par l'ensemble des administrateurs. Il est décidé un vote à main levée. Sont élus à l'unanimité :

Président : R. HALIGON
1^{er} Vice-président : M. CAMPENON
2^{ème} vice-président : L. FERRARI
3^{ème} vice-président : C. YON
Secrétaire : C. VERIN
Secrétaire adjoint : D. BOMBAUD
Trésorière : A. LE LAY
Trésorière adjointe : A. GIRON-TORRES

6. PROJETS 2014

- Poursuite de nos actions concernant l'aide aux propriétaires concernant la défense des ouvrages
- Organisation des journées des moulins
- Recherche d'adhérents, les délégués de rivière en sont chargés tout particulièrement
- Nos conseils d'administration se tiendront en mairie de PRESLES EN BRIE (les 17 avril, 18 septembre et 11 décembre), la date et le lieu de celui du mois d'été sera arrêté le 17 avril (pourrait être envisagé sur la commune de COMBS LA VILLE chez C. YON ou ailleurs).

- C. VERIN organise le voyage d'études annuel dans le Loiret les 13 et 14 septembre 2014. A l'exception du déjeuner du dimanche midi, celui-ci est bouclé et a donné satisfaction à toute l'Assemblée.

Comme toujours les adhérents seront tenus au courant de nos activités par le biais du Petit Journal et du site Internet.

7. PREVISIONNEL FINANCIER 2014 (pièce jointe à l'invitation à l'AG)

Présenté en même temps que le bilan 2013.

La séance est levée à 12 h.

Le déjeuner s'est déroulé au moulin de FLAGY. Il a été procédé à la fin du repas à la vente de billets de tombola pour espérer remporter une reproduction d'aquarelle : 3 reproductions offertes par G. BIOTTEAU étaient mises en jeu. Un tirage au sort, sans vente de billet, pour une quatrième a été proposé et accepté.

L'après-midi fut consacrée à la visite du village de FLAGY organisée et commentée par M. DROUHIN, Maire de FLAGY.

Nous avons appris les détails de l'aménagement :

- du bief qui va alimenter le moulin dans le village avec vanne régulatrice,
- et surtout de la très intéressante passe à poissons établie à la hauteur de la prise d'eau.

Nous remercions vivement M. le Maire pour sa disponibilité et la qualité de son accueil. Son enthousiasme communicatif a ravi tous les participants.

C VERIN

Secrétaire

R. HALIGON

Président

